VOL. LIV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 17 DECEMBRE 1924 No. 4

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE M[illegible]NITOBA
EST [illegible] ET IMPRIME
TO[illegible] MERCREDIS

Toutes c[illegible]ations concernant le journal o[illegible]merie devront être adressées :

Le [illegible]itoba
Publié [illegible] GAUVIN
42, Ave [illegible]rovencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Telephone : 123[illegible]

LES COMMENCEMENTS D'UN GRAND MINISTERE

Londres, 8 novembre.

M. Baldwin s'est installé ce soir à Chequers, la belle maison de campagne donnée à l'Angleterre, en commémoration de la victoire, "pour le repos et la récréation de son premier ministre." C'est une grande "administration" qui commence. Elle commence lentement, solidement, flegmatiquement, sans effusions verbales, sans tumultueux étalage de programmes, sans vantardise. Depuis quatre jours que, du matin au soir, je rends visite aux dirigeants de ce pays, je suis frappé du flottement, de l'incertitude qu'accusent leurs exposés, de la démarche empirique de leur pensée. Hier, voulant définir la politique suivie à l'égard de deux problèmes qui, dans l'avenir proche, nous touchent le plus immédiatement — l'évacuation de la zone de Cologne et les dettes interalliées — il ne m'a guère été possible de m'exprimer qu'en termes hésitants et en somme négatifs. Mais, que l'on ne se laisse point décevoir par de belles apparences. Peu à peu, insensiblement, par touches et retouches successives, sous la sollicitation des événements, une doctrine finira par s'élaborer sur toutes les questions posées. Pour cinq ans, dix ans peut-être des directions seront données vers où la patiente machine gouvernementale avancera.

En France, parmi les hommes de gauche, l'opinion semble s'être accréditée que le Labour Party ayant gagné un million de voix relativement à ce qu'il obtint en 1923, finira par imposer sa domination avant que beaucoup de temps soit passé. Pour corriger cette croyance et cette espérance, il n'est pas inutile d'éclairer deux points assez importants. Dans les élections de 1918, 1922 et 1923, le Labour Party n'avait pas présenté de candidats dans toutes les circonscriptions du royaume. L'accroissement de ses effectifs est donc moins important qu'il ne semble au premier abord.

D'autre part, il est permis d'affirmer que le flux travailliste est, aujourd'hui, à son niveau le plus élevé. Dans 300 circonscriptions de peuplement assez clairsemé, le Labour Party n'a pu se réclamer que d'un chiffre soit tout à fait inférieur, soit légèrement supérieur au tiers des votants. Quoi qu'il arrive, il n'emportera pas de telles forteresses dans les cinq ou même dans les dix prochaines années. Les "constitutionnels", soit conservateurs, soit libéraux, sont trop solidement retranchés. Admettons que dans trois ou quatre ans le cabinet Baldwin soit déclaré en faillite et doive se retirer. Le parti libéral qui, dans l'intervalle, aura été réorganisé, sera prêt à remplacer avec une équipe toute fraiche, l'équipe fatiguée. Et, cette fois, pour écarter les socialistes, il se trouvera vraisemblablement des millions de voix conservatrices pour porter au pouvoir les libéraux, de même que le 29 octobre il s'est rencontré un demi million et plus de voix libérales pour appeler M. Baldwin à Downing Street. Tout cela, pour présenter les affaires du pays dans leur perspective véritable. "Notre rôle, me disait l'un des plus grands chefs du libéralisme, est de nous préparer dès aujourd'hui à prendre la suite des dirigeants conservateurs à la tête des forces constitutionnelles."

Cette remarque faite, tout annonce que l'opposition socialiste se révélera active et puissante. On pouvait attendre de M. MacDonald tranchement issu du ministère, qu'il s'appliquerait à calmer et pacifier ses adeptes, à les contenir dans les voies parlementaires. Mais, à la vérité, de son grand rêve, frappé au point le plus vif de son incommensurable vanité, le premier ministre sortant — beaucoup le redoutent — peut fort bien se laisser aller à chercher des occasions de vengeance ou, tout au moins, à ce point retenir les hommes violents qui les chercheront. On ne saurait dire à quel degré M. MacDonald savourait les honneurs ministériels, particulièrement les satisfactions qu'ils lui valaient dans l'ordre mondain. Un [illegible] la joie puérile qu'il manifesta, l'an dernier, [illegible] l'honneur de la reine de Roumanie. Avant de s'éloigner des [illegible] pour gagner en hâte la Chambre des Communes, à l'appel de son secrétaire, il [illegible] quelques heures plus tard. "Parvenu", dans toute l'acception du mot, au [illegible] prétention [illegible] Il est [illegible] M. Wheatley, ministre de l'Hygiène, disait [illegible] "La victoire conservatrice ne fera que [illegible] la ruine du capitalisme." On appréhende que le Labour Party, ayant à se [illegible] qu'il dut consentir avec [illegible] et ne s'at[illegible] Ainsi serait gravement compliquée [illegible] très difficile, à supposer [illegible].

Pour [illegible] cas échéant, a[illegible] teur où figurent [illegible]

fiance: M. Baldwin, certes, est une énigme pour beaucoup. J'assistais hier soir à un dîner où deux groupes de critiques passionnés s'opposaient l'un à l'autre, l'un attribuant à l'homme d'Etat, jugement sur, prudence et prévoyance, l'autre le représentant comme un voyageur peu sur de son chemin, privé de carte et de boussole et qui, par le discours improvisé de Plymouth (sur la réforme douanière) donna, sans s'en apercevoir le moins du monde, dans les inutiles élections de décembre 1923. Les mois et les années seuls départageront les disputants. En tout cas, nul n'edénie au chef du gouvernement le courage, l'honnêteté, l'absence de tout préjugé, un sentiment très vifdes défauts de l'ordre actuel, des souffrances endurées, des impatiences eveillées et de la nécessité d'exécuter des réformes. A cet égard, M. Baldwin est le contraire d'un tory satisfait et immobile. C'est une grande vertu et qui touche fortement ici l'imagination populaire. L'oeuvre qui l'attend est gigantesque. Le déficit a reparu dans le budget — quelque 60 millions de livres — ; on dénombre encore plus d'un million de sans-travail recevant des secours hebomadaires propres à le sdémoraliser et à les rendre incapables de la moindre besogne. L'Irlande, l'Egypte, l'Inde ébranlent la structure même de l'empire. Il faut élaborer toute une série de règlements compatibles avec le maintien de la puissance britannique, etc.

Pour y réussir, les bonnes et fortes têtes ne manquent point autour du premier ministre. Encore faut-il empêcher quelques imaginations, quelques tempéraments excessifs ou violents, de tirer par trop de leur côté. Lord Birkenhead de l'âge de Johnson, débordant de ressources intellectuelles. M. Winston Churchill, que M. Lloyd George dut détourner un jour d'aller prendre à Toula la tête de l'armée de Denekine, son tde magnifiques individus dont il importe toutefois de modérer l'élan. Par surcroit n'oublions pas la très grande influence qu'exercent depuis dix ans les inimitiés d'homme à homme, au cours de la politique anglaise. On raconte que si M. Baldwin refusa, l'autre jour, la chancellerie de l'Echiquier à sir Robert Horne, c'est qu'il porte rancune à ce personnage de s'être prêté aux projets de certains anciens ministres qui, à la veille des élections et après avoir essuyé un refus de la part de lord Balfour, de M. Chamberlain, voulaient faire de lui le chef d'un ministère de coalition. Le plus bizarre est que sir Robert Horne dirige cependant les affaires de Baldwin Limited.

Cette chronique pourrait être allongée. Elle suffit à nous laisser découvrir des fissures assez dangereuses dans la logique constitutionnelle.

Ces quelques détails nous permettent de traiter avec plus de précision de ce que sera la conduite du cabinet en fait de politique extérieure et de l'attitude que nous devons tenir. Envers la France (peut-être à l'exception de lord Birkenhead), les bonnes dispositions du ministère sont évidentes. On ne redoute plus l'impérialisme français. On s'étonne même de l'avachissement français. A ce sujet, je vous signale l'article assez pessimiste publié vendredi matin par le "Times" sur le compte de l'armée française et qui est un signe des temps. Le régime radical-socialiste est jugé ici sans indulgence. Par contre, par nécessité fondamentale, le cabinet de Londres, dans toutes les discussions diplomatiques où il s'engagera, s'orientera vers les solutions de moindre effort et de moindre responsabilité. On s'exclamera que M. MacDonald, tout en ne faisant rien de réel en notre faveur, encourageait de par le monde tout ce qui travaille contre nos intérêts, contre les traités de 1919, etc. Voilà une tendance qui n'existe plus et bienfaisante à notre cause est sa disparition. Ce n'est pas tout. Du fait que le cabinet ne pourra accomplir certains actes, assurer par exemple notre défense, il serait faux de conclure qu'il nous interdira de les accomplir. C'est grâce à cette distinction qu'une politique française conscience de ses volontés peut se ménager la possibilité de prévaloir. C'est grâce à cette distinction qu'une entente peut être fondée. A deux conditions toutefois. Il faut que notre gouvernement reconquière son prestige, sa dignité et son autonomie en relevant sévèrement les finances nationales. Il faut ensuite que du côté d'Angora et de Moscou il ne se comporte pas de manière à inquiéter le régime conservateur. La reconnaissance des Soviets, accomplie à la veille des élections anglaises, est un précédent que nous serions bien inspirés de ne point répéter.

L'Echo de Paris PERTINAX

LA PUCE PANGERMANISTE

La puce est incontestablement mieux portée que le poux. Animalcule fantasque et entreprenant, elle arpente d'une patte aussi légère les vertèbres du pauvre et la nuque des duchesse.

Rien n'autorise, cependant, les détenteurs de quelques-unes de ces petites bêtes à en tirer vanité. On se vante soi-même, on vante sa femme ou son chien, on ne vante pas ses puces! On se contente quand on en a, de les repasser discrètement à son voisin.

Il en va autrement en Allemagne, à en juger par l'annonce suivante qu'un austère journal de Poméranie, organe de hobereaux et de grands bourgeois, la "Straussberger Zeitung", a publié le 21 juillet de cette année:

Allemands !
Le grand Cirque de Puces savantes
installé sur la place des fêtes de cette ville
vous achètera au plus haut prix
vos PUCES
si vous êtes des Germains de pure race.

A peine lue, cette annonce nous laissa songeur. Elle ouvrait des aperçus nouveaux sur la physiologie des puces et sur la psychologie des Allemands.

Qu'étaient-ce que ces puces d'Allemagne de pure race auxquelles l'impresario de Straussberg attachait un si grand prix.

Une variété hybride, ou peut-être une espèce nouvelle: la puce teutonne?

Nous ouvrimes l'encyclopédie. C'est un ouvrage bien fait, abondamment documenté sur les puces et toutes autres matières. Nous trouvâmes, minutieusement décrites, la puce de l'homme, "pulex irritans"; la puce du chat, "pulex gelis", et même la puce des petits oiseaux, "pulex avium". Pas trace de la puce teutonne, du mystérieux "pulex teutonicus".

Il faut donc croire que le "pulex teutonicus" existe depuis la défaite allemande; que le bon Dieu d'outre-Rhin a créé ces menus animaux à l'intention spéciale de ses fidèles. Et de quel usage leur sont ces bestioles? D'incessants picotements entretiennent-ils Poméraniens Saxons et Bavarois en perpétuel état de vigilance, ou bien le feu des morsures maintient-il en eux la haine brulante de l'étranger?

Peut-être aussi la puce miraculeuse sert-elle aux bons Germains d'emblème?

"Dépourvue d'ailes, dit le "Larousse", comprimée, coriace, la puce est munie de pattes propres aux sauts et velues." Quel plus beau modèle pour un Teuton que ce monstre coriace, comprimé et qui a du poil aux pattes!

Mais ceci est le côté plaisant de l'affaire. Il ne faudrait pas en négliger le côté sérieux. Un peuple qui professe pour lui-même, pour ses biens et jusque pour ses parasites un tel amour, un tel orgueil, ce peuple est à craindre. Il faut s'en garder.

Toute ridicule qu'est cette annonce, elle montre plus clairement que le plus éloquent des discours combien l'Allemand attache d'importance à la pureté du sang, à l'intégrité de la race. Du génial herr professor au plus humble des forains, les Boches se dressent contre le métèque envahisseur.

Puissent les Français avoir le courage d'en faire autant!

Voici qu'on nous parle aujourd'hui d'un traité de commerce, prélude à peine déguisé d'un rapprochement franco-allemand. Quels nouveaux sacrifices fera la France? Et quels sacrifices l'Allemagne lui fera-t-elle?

A cette deuxième question, nous pouvons répondre d'avance: aucun.

Aux Français l'Allemagne ne cédera même pas une de ses puces, pas un "pulex teutonicus!"

"Vous êtes, diront certains, prophètes de malheur. L'Allemand peut être pangermaniste des pieds à la tête en passant par les bestioles qui fréquentent les régions intermédiaires de son individu. C'est un travers de plus, voilà tout".

A ces incrédules, soumettons une autre citation, aussi caractéristique, et qui, en ce temps de désarmement, ne manque pas de piquant.

Voici ce qu'on pouvait lire, il y a quelques jours, au rapport du 4e bataillon du 22e régiment de Reichswehr:

"Par ordre du ministre de la guerre, le chien patrouilleur Pluto, qui pendant la guerre, se distingua en capturant deux officiers français évadés, est mis en subsistance au 4e bataillon. Ce chien portera de chaque côté du collier, le bouton de soldat de 1ere classe (gefreitenknopf). Un soldat de 1ère classe sera préposé à son entretien."

Est-ce donc l'âge d'or, dans ce pays où les puces valent leur pesant d'or, où les chiens de guerre ont leurs valets en uniforme?

Non, c'est l'âge de fer qui se prépare.

Que l'on prenne garde! L'histoire commencera par des piqures de puce, elle se terminera par des coups de canon.

CATHOLICISME EN FRANCE

Installé par le Cartel des Gauches [illegible] M. Edouard Herriot [illegible] tous les détails [illegible] compatible avec le [illegible]

[illegible] M. Herriot [illegible]

[illegible] se complait en cette idée que la France est seule laïque parmi les nations et que laïque elle demeurera, dans un superbe isolement. En vain M. Tardieu dans ses "Notes sur les Etats-Unis" observait-il, dès 1908, que notre politique religieuse nous faisait du tort auprès de l'opinion américaine, [illegible] qu'on nous refusait jusqu'aux circonstances atténuantes. En vain M. [illegible] Klein, dans un article très émouvant qu'a vient de publier le "Correspondant", montre-t-il, par des textes, la désapprobation générale que rencontre notre [illegible] laïcité. Vingt [illegible] non plus que le [illegible] ne s'inquiète de ce que pense le reste des hommes. Tandis que M. le président Coolidge déclarait, il y a deux mois, devant une société catholique: "Le fondement de notre indépendance et de notre gouvernement repose sur nos convictions religieuses", M. Herriot, lui, ne perd aucune occasion d'insister sur les assises laïques de l'Etat.

Cela devient une façon de mysticisme qui perd pied, et s'évade, sans le vouloir, du terrain des réalités. Car la distinction du spirituel et du temporel, qui, d'après M. Herriot imposerait la suppression de l'ambassade, beaucoup d'hommes d'Etat et l'Eglise toute première, en ont parlé avant lui, mais on avait constaté, jusqu'ici, qu'il est inévitable, en fait, que spirituel et temporel aient des rapports de mitoyenneté, et l'on avait conclu que, pour le maintien de cette distinction si légitimement chère à M. Herriot, des organes de liaison sont nécessaires, chargés, au jour le jour, de régler ces rapports. C'est là du réalisme politique; il serait fâcheux, en vérité, qu'un laïcisme quasi mystique en fît bon marché.

Devant la Commission des affaires étrangères, M. le marquis de la Ferronnays, interprète de ce réalisme, signalait à M. Herriot nos intérêts en Orient, et celui-ci répondait: "Ce n'est pas la catholicité qui doit dans le Levant défendre la France, mais la France qui doit y protéger la catholicité."

Les catholiques de France remercieront M. Herriot pour cette seconde phrase; ils le remercieront d'autant plus que ce n'est pas une [illegible] platonique. Les efforts du Quai d'Orsay et de M. le général Mougin, auprès du gouvernement d'Angora, tendent à obtenir pour nos écoles religieuses un statut qui puisse leur garantir, au moins provisoirement, existence et liberté, et ont certainement été très rassurants pour elles que ne [illegible] les [illegible] de M. [illegible]

M. [illegible] dans les bureaux du Quai d'Orsay [illegible] quelque surprise en écoutant le ministre [illegible] d'affection. Ce n'est pas la catholicité [illegible] France.

[illegible] pour nos [illegible] Mgr Lavigerie [illegible] en Tunisie dès 1875 [illegible] au nom de la catholicité [illegible] de Léon XIII [illegible] l'Eglise de France.

[illegible] Saint [illegible] Mgr La[illegible] XIII [illegible] M. [illegible] COYAU [illegible]

"L'Obéissance n'est pas due aux lois injustes" dit Mgr Grieure

Bordeaux — (Par courrier — Les catholiques du Bearn viennent de protester énergiquement contre la politique antireligieuse de M Herriot. Plus de 18,000 Béarnais se sont réunis, à Pau, sous la présidence de l'évêque de Bayonne S. G. Mgr Grieure.

Mgr Grieure reprit avec une légère ironie le discours de M François-Albert, particulièrement son hypocrite distinction entre le bon curé de campagne et le religieux et, venant au coeur de la question affirma solennellement que l'obéissance n'est pas due aux lois injustes. Les droits de l'homme même n'y contredisent pas et posent ce principe comme une vérité indiscutable. Les catholiques ne demandent qu'une chose, la paix. "Q'on nous donne la paix et nous redeviendrons soumis et bien sages."

Puis M. l'abbé Bergey se leva Il avait déjà, le matin même, parlé à Agen. Avec éloquence, il traça un émouvant parallèle entre la vie du poilu dans la tranché et la vie catholique dans la famille, il indiqua les efforts à multiplier pour repousser ton temjustice contre les catholiques qui aont fait fait leur devoir comme les autres si héroiquement. La foule applaudit, et le magnifique orateur reprit que les catholiques sont pour le respect des autorités, pour l'obéissance à la loi, mais qu'ils lutteront jusqu'au bout contre la législation tyrannique. Il appela les femmes à cette tâche; il leur demanda de collaborer avec leurs époux, leurs peres, leurs frères ou leurs fils, et s'écrie enfin "Vive la liberté".

C'est encore au cri de "Vive la liberté" que l'on vota l'ordre du jour suivant

"Les catholiques du Béarn réunis sous la présidence de leur évêque, S. G. Mgr Grieure, et de M Alfred de Lassence, ancien maire de Pau, considérant que le pacte de l'union sacrée a été solennellement déchiré, que, sur le sinjonctions d'une secte antireligieuse, les catholiques français, qui ne demandaient qu'à vivre en paix, ont été menacés dans l'exercice de leurs libertés les plus sacrées, que ces menaces ont déjà reçu un commencement d'exécution, que, par un contraste saisissant, cette rigueur pour de bons et fidèles serviteurs du pays n'a d'excuse que l'indulgence témoignée aux ennemis de la patrie et de la société, que l'on invoque contre les prémiers certaines lois d'exception érigées en dogme intangible tandis qu'un simple décret vient de rendre légale des associations jusqu'ici contraires à la sécurité de l'Etat, protestent avec la dernière énergie contre cette différence de traitement odieuse et absurde, revendiquant hautement la réintégration de tous les catholiques français dans la plénitude de leurs droits et de leurs libertés civiques, affirment leur inébranlable résolution de ne pas se laisser traiter en citoyens de deuxième zone, que l'Etat ne consent à ménager que lorsqu'il a besoin de leur or et de leur sang, décident de s'unir étroitement et de s'organiser méthodiquement sur le terrain religieux et en dehors des partis pour lutter de toutes leurs forces contre toute tentative de persécution ouverte ou détournée font appel au simple bon sens de tous les citoyens sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses pour les aider à faire aboutir leurs justes revendications."

Sans incident, la foule se forma en cortège, elle défila à travers les rues de Pau et, en silence, se rendit à l'église Saint-Martin où elle reçut la bénédiction du Saint Sacrement. Cette splendide manifestation produisit la plus profonde impression.

Sous la présidence de S. G. Mgr Guillbert, évêque de Fréjus, le Comité de défense des libertés religieuses du Var vient de se réunir Bien que les radicaux se fussent promis de troubler la réunion tout se passa dans le plus grand calme Le nombre imposant des catholiques conseillait d'ailleurs la prudence.

Aux séances d'études, M. de Leusse, fils de l'ancien député d'Alsace, M. de Menthon et M. Pralon, de Marseille, revendiquèrent les libertés religieuses et demandèrent la cessation du régime d'exception et de suspects qui opprime les catholiques.

Une grand'messe réunit les congressistes, et à l'issue de cette cérémonie eut lieu un banquet auquel plus de 300 congressistes participèrent. L'après-midi, il y eut une seconde séance où l'assistance témoigna du plus vié enthousiasme pour la défense de nos libertés religieuses et à l'issue de laquelle on acclama l'ordre du jour suivant:

"Des citoyens du Var, au nombre de 1,000, délégués de toutes les professions et de toutes les classes sociales, réunis à Saint Raphael considérant le préjudice que la politique du gouvernement actuel porte aux vrais intérêts du pays, fermement attachés à la paix sociales et religieuse, mais résolus à ne plus se laisser imposer un traitement d'exception dans un pays épris de justice et de liberté, supplieat le président du Conseil de renoncer à poursuivre une politique qui divise les Français, au moment où il serait si nécessaire de tout faire pour les unir dans un même effort national, afin de résoudre les nombreuses difficultés, réclament le droit commun pour tous et décident de se grouper pour obtenir des pouvoirs publics le complet respect de leurs convictions, de leur liberté et de leurs légitimes aspirations".

A Draguignan avait lieu en même temps une réunion publique et contradictoire au cours de laquelle parlèrent M. Schuman, député; M. de Menthon, fils du député M. Paul Guérin. Après une contradiction courtoise, les assistants ont chaleureusement applaudi le député lorrain et la revendication qu'élèvent l'Alsace et la Lorraine en faveur de leurs libertés traditionnelles.

MARECHAL DE LA FOI

Paris. — Il y a six ans, au commencement de novembre 1918, le nom du Général de Castelnau était sur toutes les bouches: c'est de ce grand soldat qu'on attendait l'étranglement définitif de l'armée allemande, si l'armistice n'était intervenu brusquement. Bientôt dans certaines villes, à Lille comme à Bordeaux, il pouvait entendre acclamer sur son passage le "maréchal de Castelnau".

Les divers gouvernements n'ont pas encore conféré au général la dignité dont la reconnaissance française souhaite de le voir un jour investi.

Un autre titre n'est-il pas d'ores et déjà réservé au chef de la Fédération catholique?

L'histoire religieuse du Midi nous montre une belle physionomie de soldat catholique dans ce marquis de Lévis-Mirepoix, lieutenant de Simon de Montfort, à l'époque de la lutte contre les Albigeois, ancêtres de nos modernes franc-maçons.

Saint Dominique lui donna un témoignage public de son admiration et de son estime en le qualifiant de "maréchal de la foi".

Voilà un titre que, de nos jours, la reconnaissance catholique devrait décerner a ugénéral de Castelnau, désigné pour être le chef de la Fédération de toutes les forces morales de la France.

LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT

Tous les catholiques français sont fermement attachés à la liberté d'enseignement.

Des catholiques, en effet, ne sauraient jamais séparer l'idée d'éducation de l'idée religieuse. Or, l'école publique, en France étant neutre, les catholiques tiennent à pouvoir envoyer leurs enfants dans des écoles libres où l'enseignement est donné conformément aux principes religieux qui doivent gouverner toute leur vie.

Mais voici qu'il se dessine aujourd'hui, dans quelques milieux, une campagne en faveur de l'école dite "unique" qui dissimule, à n'en pas douter, a umoins chez certains, une tentative pour organiser le monopole de l'enseignement au profit de l'Etat et, par conséquent, pour tuer l'école libre

Campagne équivoque, comme le mot même qu'elle met en avant "école unique".

De quoi donc s'agit-il?

Il s'agit de permettre aux enfants, quelle que soit la situation sociale et la fortune de leurs parents, d'accéder à l'enseignement secondaire et même supérieur, s'ils en ont la capacité.

Idée excellente en soi. On voit quelle est la signification du mot le régime scolaire serait "unique" pour tous les enfants, en ce sens que la capacité, et non simplement la fortune, désignerait ceux qui, de l'enseignement primaire, doivent passer dans l'enseignement secondaire, puis supérieur.

Mais c'est ici que se pose la question la plus délicate:

Si le régime scolaire peut être "unique", au sens que nous venons de préciser, s'ensuit-il que l'école elle-même doive être "unique"? c'est-à-dire que l'enseignement libre doive disparaitre?...

Evidemment non. Une chose est de favoriser le plein épanouissement des jeunes intelligences écloses dans les milieux populaires. Une autre chose est d'obliger arbitrairement tous les enfants à fréquenter la même école, qui serait l'école neutre.

Si l'on veut donc réformer le régime scolaire actuel pour le rendre plus démocratique, qu'on oublie pas que la liberté est, au même titre que l'égalité, lien des principes fondamentaux d'une saine démocratie.

On réclame plus d'égalité entre les enfants, riches ou pauvres, devant l'instruction, soit. Mais on doit aussi respecter la liberté des parents, catholiques ou non, dans le choix de l'éducation pour leurs enfants.

En conséquence, la vraie formule d'un régime scolaire démocratique, c'est-à-dire également respectueux de l'égalité et de la liberté, serait la suivante:

—Que tous les enfants, quelle que soit la situation de leurs parents, quelle que soit aussi l'école qu'ils fréquentent — publique ou libre — puissent recevoir toute l'instruction à laquelle leur intelligence et leur travail leur permettent de prétendre.

Nous ajouterons même, si l'on veut que l'égalité comme la liberté soient sincèrement respectées, qu'il conviendrait, bien entendu, d'accorder l'aide financière exigée par une telle réforme à tous les enfants qui en sont dignes, indistinctement.

Ce serait justice. Et alors la réforme, respectueuse à la fois de l'égalité, de la liberté et de la justice, serait complète.

x y z

LA RELIGION DE JULES LEMAITRE

Dans les "Nouvelles Religieuses" du 1er septembre 1924, le R. P. Janvier poursuit une intéressante étude sur la religion de Jules Lemaitre. Nous en extrayons les passages suivants:

M. l'abbé Morice a publié un volume d'une élégante littérature et d'une fine psychologie sur Jules Lematire. Je ne me rallierais pas sans réserve à toutes les conclusions de ce prêtre méritant et sympathique. M. Morice a-t-il connu personnellement Jules Lemaitre, je l'ignore. Je ne m'occupe pas ici de ce qu'il a écrit du poète, du conteur, du dramaturge, etc., mais uniquement ce de qu'il écrit de la religion de Jules Lemaitre. Il dit: "Quant à Jules Lemaitre, les raisons pour lesquelles il s'est rapproché des catholiques, puis du catholicisme, sont toutes particulières; elles n'ont pas été prévues, que je sache par les théologiens ni classées par les traités apologétiques. Parmi ces raisons fut sans doute le patriotisme." Il est certain que Jules Lemaitre fut patriote, que son amour de la France inspira souvent sa conduite et contribua à son retour vers la religion. Il est moins exact d'assurer que la théologie et l'apologétique n'ont point compté l'heureuse action de la religion sur le patriotisme au nombre des raisons qui amènent les intelligences au catholicisme. Léon XIII n'a-t-il pas expliqué à diverses reprises que non seulement au point de vue du salut éternel mais au point de vue familial, social, politique, la religion était la source d'incomparables bienfaits?

Beaucoup de notre temps en particulier, ayant été touchés par cette constatation, n'ont-ils pas fini en admettant l'Eglise telle qu'elle se présente au monde comme une institution surnaturelle? En quoi Jules Lemaitre, différait-il de ces hommes s'il était revenu à la foi en suivant le même chemin qu'eux? L'argument qui l'aurait frappé en a frappé bien d'autres et a été mis en valeur par cent théologiens et cent opologistes.

Mais on a le droit, si je ne me trompe, d'aller plus loin et de soutenir que Jules Lemaitre ne perdit jamais complètement la foi, qu'elle se rallumait en lui après avoir subi des éclipses plus ou moins prolongées. JJules Lemaitre priait. Plusieurs années avant sa mort, au moins pendant quelque temps, il allait à Notre-Dame des Victoires. Un de ses amis, menacé d'un grand malheur, récitait son chapelet, Jules Lemaitre le récitait avec lui. Jules Lemaitre bientôt fut atteint d'une érysipèle et il fallait mourir. Le cardinal Amette, prévenu, députa auprès d'un religieux, M. le chanoine Clément aujourd'hui évêque de Monaco. "Son Eminence, dit M. Clément au religieux vous demande de visiter M. Jules Lemaitre, de faire de votre mieux. Ajoutez que Son Eminence serait très heureuse de bénir le malade." Le religieux partit sur-le-champ et se présenta rue des Ecuries-d'Artois, au domicile de Jules Lemaitre. Jules Lemaitre était encore en proie à une fièvre intense.

Cependant le religieux fut reçu. Il dit à Jules Lemaitre:

"Mon cher Maitre, le cardinal Amette, sachant que vous étiez souffrant, m'envoie prendre de vos nouvelles. Son Eminence serait toute disposée à venir elle-même vous voir et vous réconforter, si cela vous était agréable.

—Je vous remercie de votre démarche, mon Père, répondit Jules Lemaitre; je remercie le cardinal, mais je suis mieux.

—Mon cher Maitre, reprit le religieux, nous prions tous pour votre prompt rétablissement, unissez vos prières aux nôtres, offrez vos souffrances au bon Dieu.

—Je vous le promets, mon Père.

—Vous me le promettez.

—Je vous le promes."

Jules Lemaitre se guérit. Quelques semaines après, il assistait à un baptême, en qualité de parrain. Durant la cérémonie, il se montra grave et recueilli. Quand vint le moment où la liturgie prescrit au parrain et à la marraine de réciter le "Credo" et le "Pater", Jules Lemaitre prononça distinctement, lentement, fermement les paroles du Symbole et de l'Oraison dominicale. Puis, soudain, ses yeux se remplirent de larmes.

A Tavers, où il passait une partie de l'été, il entretenait d'affectueuses relations avec "son curé". Le dimanche, il assistait régulièrement à la messe solennelle qui, sermon compris, durait une heure. Un jour, prévoyant qu'il ne serait pas libre au milieu de la matinée, on le voit à la messe de 7 heures et demie. A l'église, sa tenue était irréprochable, et au moment de la consécration, il s'inclinait avec respect. Il fut fidèle à cette conduite non seulement pendant que sa mère vivait, mais après la mort de sa mère à laquelle il avait voué le culte le plus filial.

Jules Lemaitre demandait à ses amis de prier à ses intentions, et il faisait célébrer le Saint Sacrifice pour les défunts qui lui étaient chers. Sa femme avait succombé à Grenoble. Le P. Henry Joyard, de la compagnie de Jésus, l'avait assistée à l'instant suprême. Voici ce qu'a écrit la bibliographie consacrée d'un illustre écrivain alors professeur à la faculté des lettres de Grenoble. Dans une allée du cimetière de cette ville, on rencontre une tombe plantée de rosiers aux quatre angles et toujours fraîchement entretenue. Entre les bras de la Croix, on lit ces mots: "Ci gît Mme Jules Lemaitre, née Pauline des Chalais, décédée le 4 mars 1884, âgé de 21 ans." Au milieu se trouve une petite croix de marbre blanc et une toute petite couronne de myosotis avec cette épitaphe: Madeleine, 28 février—4 mars 1884."

"Le P. Joyal aimait à raconter que le célèbre académicien lui renvoya plus d'une fois de Paris les honoraires de messes à l'intention de la chère défunte. Aussi ne cessa-t-il jamais d'espérer qu'il reviendrait un jour à la religion de sa jeunesse.

Il aimait à prier pour lui bien souvent."

En 1912, la mère de Jules Lemaitre, qui avait 85 ans, tomba gravement malade. Jules Lemaitre écrivit à M. l'abbé Saget: "Vous savez ce que fut pour moi ma mère, elle est très mal, priez pour elle." Mme Lemaitre mourut. Son fils éprouva de cette perte une vive douleur, il faisait offrir pour elle le Saint Sacrifice et il y assistait. A ce sujet, M. l'abbé Berthier, curé de Tavers, raconte le fait suivant: "Au cours de la semaine, j'avais dit la messe pour Mme Lemaitre: M. Lemaitre qui, ce même jour, se trouvait à Tavers, était venu y assister.

Après la messe, il se rendit au cimetière, lequel touche à l'église, et, de la fenêtre de la sacristie, je le suivais des yeux: il était seul et ne se savait certainement pas observé. Je le vis alors faire deux grands signes de croix, séparés par un assez long intervalle et je me suis persuadé qu'entre ces deux signes de croix, il y eut au moins un bon "Pater" et un bon "Ave" pour les âmes du vénéré père et de l'excellente mère que M. Lemaitre avait tant aimés et dont la mort l'avait si cruellement affligé."

Ce que M. Bernier ignorait probablement c'est que chaque dimanche, à l'issue de la messe, Jules Lemaitre, pendant son séjour à Tavers renouvelait cette cérémonie. Ceci est affirmé par une personne digne de toute confiance qui, d'ordinaire, accompagnait Jules Lemaitre dans son pieux pèlerinage.

Autre trait, Jules Lemaitre avait une filleule à Tavers. Tant que cette enfant fut incapable de se conduire même dans un minuscule livre de messe, M. Lemaitre la plaçait sur le banc, à côté de lui, lui tournait les pages, lui indiquait du bout du doigt où l'on en était de l'office.

Il ne s'agit donc pas d'un signe de croix ni d'un acte isolé de religion, mais de manifestations et d'actes multiples.

(Le Soleil)



CITE DE ST-BONIFACE

Soumission pour l'Enlèvement de Déchets

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné avec indication sur l'enveloppe "Soumission pour Déchets" seront reçues jusqu'à 8 heures du soir, le 22 décembre 1924, pour enlever et transporter les déchets de la ville au terrain des vidanges, au moins une fois par semaine pour les résidences privées et deux fois per semaine, pour les restaurants, magasins, maisons de rapport et autres institutions d'affaires.

L'entrepreneur devra fournir l'outillage, y compris chevaux et wagons ainsi que la main d'oeuvre nécessaire et le contrat sera pour l'année 1925.

La soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par la banque ou des billets de banque comme garantie égale à 5 pour cent du montant de la soumission.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Plus amples renseignements et devis seront fournis sur demande, par le service de l'Hygiène à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Ernest GAGNON
Greffier

Saint-Boniface, Man.
Ce 16ème jour de décembre 1924.
1 ins

Petites Annonces
50 SOUS PAR INSERTION

ON DEMANDE—à correspondre avec le propriétaire d'une bonne ferme à vendre. Mentionnez le prix et détails. D. F Bush, Minneapolis, Minn.

10 MILLIONS de marks allemands en billets de 100,000 et 500 couronnes autrichiennes pour $1.00. Envoyés par la malle sur réception d'un mandat-poste,
C. BROWNE
302 Rue St-Denis Montréal

MUSIQUE

"Record Exchange", Winnipeg — Disques usagés échangés à 20 pour $1.00. Aussi disques neufs pour vieux. Disques de 20 langages différents.